

# BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

## ORNEIX

### Frontières fermées : les piétons aussi concernés



Les promeneurs qui avaient l'habitude de se côtoyer continuent de le faire par moments, en gardant leur distance et à travers un bloc de béton. Aussi surréaliste que cela puisse paraître, ce rapprochement entre Français et Suisses n'a pu avoir lieu qu'avec l'accord des militaires postés non loin d'une des installations du Cern à Orneix. Photo Le DL/M.L.

La fermeture des frontières ne touche pas que les grands postes de douanes. Dans le Pays de Gex, notamment à Ferney et Orneix, les petits chemins transfrontaliers sont aussi concernés par ce verrouillage.

Depuis la mise en place du confinement en Suisse, impossible pour les Français habitués de ces itinéraires pédestres d'aller au-delà des bornes de délimitation franco-suisses, pareil pour les Suisses. Des blocs de bétons installés par les autorités suisses rappellent la consigne : interdiction de traverser !

Certains secteurs comme celui à proximité d'une installation du Cern à Orneix sont même déclarés "zone militaire", matérialisés par des rubriques en plusieurs langues. À pied ou en voiture, des militaires suisses patrouillent constamment de jour comme de nuit, armes au poing. Mais ni la phase 1 ni la phase 2 du déconfinement en Suisse n'ont rien changé. Les blocs de béton sont toujours là et les hommes en armes veillent

au grain. Une situation qui agace déjà de nombreux riverains, notamment côté français. « On ne comprend toujours pas ce qui se cache derrière cette fermeture des chemins. C'est assez paradoxal quand on sait que des milliers de frontaliers traversent les douanes tous les jours. Ce qui nous est imposé est injuste », tempête une Ornésiennne. « Je n'aurais pas imaginé une telle situation. On ne savait même plus qu'il y avait une frontière, que nous sommes à cheval entre deux pays ! », enchaine un promeneur. Mais pour un habitant de Collex-Bossy, « ce ne sont pas les riverains qui sont visés. La levée de l'interdiction de passage pourrait drainer d'autres personnes qui ne peuvent pas entrer en Suisse par les grandes douanes ».

Cette crise sanitaire est aussi venue rappeler que derrière toutes les amabilités transfrontalières, cohabitent deux législations de deux pays.

M.L.

## PAYS BELLEGARDIEN

### Élus, parents, enseignants et agents communaux mobilisés pour cette rentrée scolaire tant redoutée

#### À Billiat, l'organisation de la rentrée « a été un casse-tête »

C'est le jour J dans de très nombreuses communes. L'une des décisions gouvernementales majeures de cette première phase du déconfinement entre en vigueur ce jeudi 14 mai : le retour en classe des écoliers, avec pour commencer les écoles maternelles et élémentaires. L'occasion de faire le point sur la manière dont les collectivités ont préparé cette rentrée pas comme les autres. Focus sur Valserhône, Confort et Billiat.

#### À Confort : tout est prêt



Une réunion pour les dernières directives à donner et agencement des classes en vue de la rentrée. photo Le DL/H.S.-V.

Ce jeudi 14 mai signifie retour en classe pour les écoles de Confort. Après presque deux mois de fermeture, l'école va retrouver une certaine activité et accueillera un nombre restreint d'élèves. « L'école a ouvert le 11 mai, mais les enfants ne seront accueillis que trois jours après car nous devons mettre au préalable toutes les salles de classe en conformité », nous précisait la semaine dernière le maire, Michel Jerdelet.

Les directives gouvernementales imposent une distanciation sociale, le port de masques, du gel hydroalcoolique, le marquage au sol et autres consignes qui ont fait l'objet ce lundi matin d'une

La réouverture des écoles à partir du 11 mai est l'une des mesures décrétées par le Ministère de l'Éducation nationale dans son protocole de déconfinement. L'organisation de cette rentrée particulière est de la responsabilité des municipalités. Pour savoir ce qui est programmé à Billiat, nous avons rencontré le maire, Jean-Marc Beauquis, en présence d'Antoine Munoz, adjoint, et de Gaëlle Melesi, conseillère municipale, en charge des questions scolaires.

L'école compte trois classes et 78 élèves. La municipalité a sondé les parents pour identifier ceux qui souhaitent renvoyer leurs enfants à l'école afin d'estimer l'effectif attendu pour cette rentrée. Les institutrices ont pu ainsi déterminer quels élèves il était possible d'accueillir, priorité étant donnée aux enfants des parents indispensables à la gestion de la crise.

#### Une organisation sanitaire complexe

À l'issue d'une réunion préparatoire avec le corps enseignant, la décision a été prise de rouvrir les classes le jeudi 14 mai. Les entrées et les sorties seront décalées selon les classes et les écoliers accueillis par demi-groupes. Le lundi et le mardi, seront admis en classe les élèves de grande section de maternelle, CP et CM2 ; le mardi et le vendredi, les CE1, CE2 et CM1. Il y aura ainsi moins de 10 élèves pour les maternelles et



Jean-Marc Beauquis, Antoine Munoz, Gaëlle Melesi et la secrétaire de mairie se concertent depuis le début de la semaine. Visiées et gel hydroalcoolique sont prêts pour la protection des agents communaux. Photo Le DL/J.B.-C.

moins de 15 pour les primaires. Le personnel de la mairie sera chargé de la gestion sanitaire. Une personne sera préposée au nettoyage des toilettes après chaque utilisation et à la désinfection totale de l'école après les cours. Chaque enfant prendra le repas préparé par ses parents dans la classe, à sa place. Deux personnes surveilleront les enfants et devront désinfecter la classe avant et après le déjeuner. Il n'y a pas eu de nouveau recrutement, mais des horaires modifiés.

Récréations échelonnées, une classe à la fois, les enfants ne seront plus aussi libres qu'avant : pas de jeux de ballon, pas de contact, et ils devront rester sur leur chaise durant une grande partie du temps scolaire. Les enseignantes ne pourront

pas s'approcher des enfants et ont dû mettre en place un cheminement balisé pour éviter le brassage des élèves. Du mobilier scolaire a été enlevé, chaque enfant devant disposer de 4 m<sup>2</sup> dans la cour et la classe. Les parents ont été informés des mesures adoptées. Il est vraisemblable que certains d'entre eux qui souhaitent envoyer leurs enfants à l'école, renonceraient à le faire au regard de toutes ces contraintes.

« Cette organisation a été un casse-tête et nous avons eu 5 heures de réunion pour trouver la méthode la plus adaptée au protocole imposé et limiter les risques sanitaires, précise Jean-Marc Beauquis. Si ces derniers persistent, je prendrai la décision de refermer l'école ».

Lise BENOIT-CAPEL

## DIVONNE-LES-BAINS

### Le Gardien, qui aurait dû ouvrir mi-mars, fait de la vente à emporter



Ce nouveau salon de thé et bar à tapas propose, en attendant l'inauguration, de la vente à emporter. Photo Le DL/C.M.

Le Gardien, salon de thé et bar à tapas situé avenue de Genève, aurait dû ouvrir une semaine après le début du confinement. En lieu et place de l'ancien restaurant de fruits de mer, fermé depuis 15 ans, le Gardien est porté par des figures connues à Divonne, Jordan Benhamou et sa tante Nathalie, tous les deux aux commandes de ce nouvel établissement. Heureusement, ils n'avaient pas rempli les frigos, ni finalisé les embauches. Pour autant, comme toute jeune affaire, les deux patrons ont besoin de vite travailler et sur tout, ont envie de voir vivre leur salon de thé. Nul doute que la salle, la véranda ou l'immense cour seront vite adoptées par les Divonnais aux beaux jours déconfinés. Et en attendant, le Gardien vient d'ouvrir mardi pour la vente à emporter exclusivement.

## DIVONNE-LES-BAINS

### Certains services de la médiathèque sont de nouveau disponibles

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le personnel de la Ville et l'équipe technique de l'Esplanade du lac ont mis le paquet pour colmater aux mesures sanitaires gouvernementales dans le hall de la salle de spectacle divonnaise. Si toutes les dates de représentation ont été annulées jusqu'à septembre, la médiathèque Correspondances va pouvoir reprendre du service, mais selon un protocole très précis. Afin de rétablir le prêt de documents physiques en assurant aux usagers et au personnel une sécurité sanitaire optimale, la médiathèque est passée en mode "clic et collecte" à titre temporaire ce mardi 12 mai et jusqu'à nouvel ordre. L'utilisation d'ordinateurs sera de nouveau possible également, à partir de ce jeudi 14 mai à 14 heures, sur réservation.



À l'entrée de la médiathèque Correspondances, des barrières encadrent le sens de circulation des visiteurs. Photo Le DL/C.M.

Retrouver le mode d'emploi et le calendrier de rétablissement de ces services sur <https://www.mediathequecorrespondances.fr/>

## GEX

### Les élèves de retour dans les six écoles ce jeudi

« Je serai présent avec les élus, dès ce jeudi sur les six écoles de la commune, au cours de la journée, a confirmé le maire, Patrice Dunaud. Nous avons apporté tous nos soins pour que cette rentrée se passe au mieux. Nous attendons sous toute réserve près de 200 élèves sur la base du volontariat et des places sont disponibles. Nous avons géré cette rentrée en respectant le protocole sanitaire, au mieux du nombre de services à assurer. »

« Dès l'arrivée des premières directives ayant trait à la reprise progressive des écoles, nous suivait l'édile, la Ville a travaillé en concertation avec l'inspecteur de l'Éducation nationale et les directeurs des écoles afin de mettre en place un plan d'actions cohérent, respectueux du protocole sanitaire national et lisible pour les familles. »

Les lundi 11 et mardi 12 mai ont été réservés à la coordination de toutes les équipes enseignantes sur chacun des six si-



En attendant la reprise, les classes qui ont été désinfectées, sont pour l'instant maintenues en confinement. Photo Le DL/G.M.

et 13 mai. Au fil des rencontres avec les familles, plusieurs parents, membres du Sou des écoles, se sont exprimés. Jessica, assistante

maternelle à domicile, maman de Zoé en CP, hésite avec le papa à lui faire reprendre l'école au groupe scolaire de Châtillon. La maman est plutôt contre, le

papa plutôt pour. « Nous attendons plus de précisions sur l'organisation, notamment en ce qui concerne les effectifs et sur les jours de classe et nous souhaitons être au courant sur le matériel et les conditions sanitaires proposées ainsi que sur les conditions de l'accueil », explique Jessica. La maman de Zoé s'interroge aussi sur ce que vont « précisément faire les enfants en classe ? ».

Inquiétude également chez Adeline, éducatrice spécialisée à domicile auprès des personnes handicapées. La maman d'Auréanne, 6 ans, a décidé de ne pas remettre sa fille à l'école avant la prochaine rentrée scolaire. « Pour moi, c'est superflou dans mon esprit et je ne

comprends pas très bien l'intérêt, avec les jours fériés en mai et les vacances d'été qui arrivent, de rouvrir les écoles. »

Marière, une autre maman qui ne reprend pas dans l'immédiat son travail, préfère garder sa fille Noémie, 7 ans, à la maison. C'est par crainte de l'épidémie et par précaution qu'elle fait ce choix. Noémie continuera le programme scolaire à la maison et fera ces trois heures de cours chaque jour.

La rentrée est donc un casse-tête pour les parents, professeurs et la collectivité qui se plie aux décisions nationales et aux règles sanitaires qui vont rythmer cette reprise de l'école jusqu'aux vacances d'été.

Gilles MARCON

tes. La rentrée effective concernera les élèves scolarisés en grande section de maternelle (GS), au cours préparatoire (CP) et au cours moyen 2 (CM2). Les enfants auront accès au service de restauration scolaire sur inscription auprès du service action éducation et sport de la mairie. Afin de réduire le brassage des élèves dans les locaux, ils prendront leur repas directement en classe, à leur table, sous forme de plateaux. Quant à l'accueil périscolaire, il sera réservé aux enfants du personnel de gestion de la crise sanitaire.

#### Les centres de loisirs et périscolaire ouverts

À partir du jeudi 14 mai, ils seront accueillis groupés dans les locaux du périscolaire et encadrés par les animateurs de la ville. Ces familles pourront réserver les créneaux d'accueil périscolaire du matin et du soir, selon leurs besoins, au centre de loisirs.



L'école de Parozet et les cinq autres écoles municipales ouvriront leurs portes ce jeudi aux élèves de grande section de maternelle, aux classes de CP et CM2, sur la base du volontariat et des inscriptions. Photo Le DL/S.B.

Le centre de loisirs La Buissonnière ouvrira l'accueil du mercredi à partir du 20 mai, avec une capacité maximum de 60 enfants afin de respecter le cadre du protocole sanitaire. La priorité sera donnée aux enfants des personnes de gestion de la crise.

Tous les services organisés par la municipalité seront accessibles sur inscription et fac-

ilités aux conditions habituelles.

Inscriptions et réservations au restaurant scolaire par mail à [vis.quotidien@ville-gex.fr](mailto:vis.quotidien@ville-gex.fr) ou au 04 50 42 25 45. Inscriptions et réservations pour le centre de loisirs (périscolaire et mercredis) par mail à [ables@ville-gex.fr](mailto:ables@ville-gex.fr) ou au 04 50 28 72 03.

## REPÈRES

#### Les conditions de la rentrée

- Pour qui ? Les élèves de grande section de maternelle, CP et CM2, ainsi que les enfants des personnels de gestion de crise selon une liste officielle élargie aux enseignants et personnels des écoles dans chacune des six écoles de la ville.
- Quand ? De 8 h 30 à 16 h 15. Possibilité de 7 h 30 à 18 h 30 pour tous les enfants de personnes de gestion de crise.
- Comment ? L'accueil sera fait par les enseignants dans la limite des places disponibles. La gestion est assurée par les directeurs. L'accueil des enfants des personnels de gestion de crise sera fait par les animateurs dans les locaux du périscolaire.
- Le midi ? Chaque élève prendra son repas à sa table entre 11 h 30 et 13 h 15.

74601014-V1